

Interclubs régional senior 2009 par équipes dames

Lundi 9, 16, 23, 30 mars, 6, 20, 27 avril 2009

PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent engager des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors Dames (anniversaire des 50 ans à la date de la compétition), membres et licenciées à l'A.S en 2009 du Club qu'elles représentent.

Si deux équipes sont engagées, tous les index des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs à la dernière joueuse de l'équipe A.

Un joueuse de l'équipe B (réserve) ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play/ 2 simples et un foursome/ 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doit être remise au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc... En cas d'égalité parfaite, un joueur de chaque équipe, désigné par le Capitaine part en play-off sudden-death. Les équipes de Clubs sont réparties 2 poules, et se rencontrent une fois, sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du poule sera celle qui compte le plus grand nombre de victoires individuelles; en cas d'égalité, si l'une des 2 équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée, si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

En cas de scratch d'une équipe l'adversaire marque 2 points et les matchs gagnés. Cependant, si deux équipes se trouvent à égalité au nombre de points à la suite d'une victoire de l'une par scratch, il ne sera pas tenu compte des matchs gagnés, et l'équipe qualifiée sera celle qui aura battu l'autre, soit en qualification soit après un match d'appui.

Les vainqueurs de chaque poule se rencontrent pour la finale de division.

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes auprès de Emilie Robert (liguegolf18@free.fr) avant le 10 janvier 2009, règlement avant le 10 janvier 2009, par un chèque d'engagement de 45 €, à l'ordre de) la Ligue du Centre de golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON.

La liste des équipes engagées toutes divisions confondues, sera pré-enregistrée par la ligue sur Extranet : <http://www.netffg.net>, à partir du 15 janvier ; **les clubs doivent alors y inscrire le nom des équipiers** (joueurs potentiels) la veille de la compétition. Cette liste de composition d'équipe (tirée d'Extranet) pourra être modifiée la veille de chaque rencontre et remise à l'équipe adverse avec la composition des simples et des foursomes. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis Le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DEPARTS

Départs le Lundi, en principe si cela convient au club qui reçoit à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Seront envoyés à liguegolf18@free.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2) dans les 24 heures

PRIX

La Coupe Challenge sera remise pour une année à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} Division qui se chargera de la gravure. Chaque joueuse de l'équipe vainqueur de la finale recevra un souvenir.